

Cambrésis

VIOLENCES CONJUGALES

Le ministre salue les initiatives locales

CAMBRESIS E. Dupond-Moretti était ce jeudi à l'hôpital du Cateau avec, au cœur des discussions, la question des violences conjugales.

Dans un secteur géographique fortement touché par cette problématique, le ministre a salué l'action de tous les membres de l'hôpital mais aussi des forces de l'ordre et des acteurs judiciaires. Ce dernier a notamment mis en avant le protocole de coopération entre forces de l'ordre et l'hôpital. En effet, depuis juillet, l'hôpital du Cateau propose une prise en charge totale des victimes de violences conjugales. La victime peut se rendre aux urgences pour faire constater ses blessures et y rester pour porter plainte, dans une toute nouvelle salle dédiée à cet effet. « Depuis début juillet, nous avons mis en place ce parcours de soin pour les victimes de violence conjugale, explique Benjamin Paule, médecin au CH du Cateau. Par semaine, ce sont une à trois femmes qui viennent ici pour ces motifs et sont donc prises en charge ». Une action qu'a apprécié et salué Eric Dupond-Moretti, souhaitant que cette initiative devienne la norme en France, « j'ai dit, dès mon arrivée place Vendôme, qu'il fallait virer le pire et garder le meilleur. Le meilleur c'est ce que je viens de voir », ajoutant même que « la justice ne peut faire son travail que lorsqu'elle est saisie », comme c'est le cas ici. Le ministre a fait de la lutte contre les violences conjugales l'une de



Eric Dupond-Moretti aux côtés du sous-préfet R. Yeddou, d'Ingrid Minne et de Philippe Legros.

ses priorités et compte bien se servir de l'exemple catésien pour y arriver, « je souhaite étendre cette bonne pratique à l'ensemble du territoire nationale ». Le Cambrésis, et plus généralement le Nord, est l'un des secteurs les plus touchés en France. Alors, les acteurs se mobilisent pour tenter d'endiguer ce phénomène. En janvier dernier et suite au Grenelle des violences conjugales,

une commission d'arrondissement avait vu le jour pour lutter localement contre le fléau. Bientôt, et sous l'impulsion du gouvernement, le bracelet anti-rapprochement (BAR) sera mis en place, permettant à la victime de tenir son agresseur à distance. Très prochainement, cinq sites pourront utiliser ce nouveau dispositif et notamment Douai.

Antoine Swietlicki